



Conseiller chauffage PEB - Type 2

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'aptitude "Conseiller chauffage PEB - Type 2"

Prix: 875 €

Durée: 40h00

Horaire: le samedi de 8h30 à 17h00

Dates: les 18/09 - 25/09 - 02/10 - 09/10 et 23/10/2021 - (1 session par an)

Places: Min. 6 - Max. 10

CONDITIONS D'ADMISSION

DOCUMENT A FOURNIR PAR MAIL (fc@efp.be) A L'INSCRIPTION :

Copie COMPLETE du courrier d'octroi de l'agrément GI et/ou L mentionnant la/les **date(s) de validité** pour chaque titre obtenu.

Le coût de la formation est à payer au comptant, à l'inscription.

Vous êtes auditeur(trice) en Chef d'Entreprise ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'un code promo sur votre prochaine formation.

Description

La formation "Conseiller chauffage PEB - Type 2" ne peut être suivie qu'après l'obtention du certificat d'aptitude "Technicien chaudière PEB".

En fin de formation, le candidat sera capable de réaliser les réceptions et les diagnostics d'installations de type 2.

NOTE :

Une seule session de cours est programmée par an, au début de l'année.

Toutefois, si la demande est suffisante (min. 6 personnes), une autre session peut-être organisée.

N'hésitez pas à nous contacter et à vous inscrire sur liste d'attente : fc@efp.be

PROGRAMME :

Théorie : (16h00)

Réglementation

Agrément Conseiller chauffage PEB type 2

Aspects théoriques réception type 2

Programme minimum d'entretien

Aspects théoriques diagnostic type 2

Technique : (16h00)

- Appliquer les normes ventilation du local de chauffe
- Réaliser une réception de type 2
- Compléter une attestation de réception de type 2 (papier & logiciel)
- Réaliser le diagnostic d'un système de chauffe type 2
- Compléter le rapport selon le modèle type

EXAMEN

objectif

Obtenir le certificat d'aptitude "Conseiller chauffage PEB - Type 2" pour la Région de Bruxelles-Capitale et réalisez les réceptions et les diagnostics des installations de type 2.

Public cible

Toute personne qui possède le certificat d'aptitude "Technicien chaudière PEB GI ou L" et qui souhaite effectuer des réceptions et des diagnostics d'installations de type 2.

PREREQUIS :

Avoir obtenu le certificat d'aptitude "Technicien chaudière PEB GI".